Coordination Rurale de Seine Maritime

UN SYNDICAT = DES ADHERENTS !

BULLETIN D'ADHESION 2013

Nom, Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Commune : CP :

Date de naissance :

Email :

Tél : Port :

Fax :

Élevage	***Grandes cultures***	***Cultures spécialisées***
Production laitière	□ Céréales	□ Arboriculture
□ Vache	□ Oléagineux	□ Légumes
□ Ovin, caprin	□ Protéagineux	□ Autres
Production viande		
□ Bovin		
□ Ovin		
□ Autres :		

JE COTISE A LA COORDINATION RURALE DE SEINE MARITIME

☐ Cotisation annuelle : 150 €

☐ Cotisation annuelle retraités et jeunes : 50 €

et CR Infos m'est offert ***uniquement cas de première adhésion***

Règlement

à l'ordre de la Coordination Rurale de Seine Maritime

□ *Chèque n° :*

Banque :

JE COTISE AU(X) SYNDICAT(S) DE PRODUCTIONS

□ J'adhère à ***l'Organisation des Producteurs de Lait*** au tarif de : **35 €**

J'ai bien noté que le montant de la cotisation de **35 €** correspond à l'adhésion annuelle 2013 à l'OPL et à la participation de l'adhésion de l'OPL à l'European Milk Board d'un montant inclus de **8 €**

□ J'adhère à ***l'Organisation Nationale des Éleveurs de Porcs*** au tarif de 10 €

□ J'adhère à ***l'Organisation des Producteurs de Grains*** (cotisation prélevée sur vos ventes de céréales et oléoprotéagineux)

Règlement

A l'ordre du syndicat concerné (ONEP ou OPL)

□ *Chèque n° :*

Banque :

Les chèques de cotisation et les abonnements sont à retourner à l'animateur :
Coordination Rurale de Seine-Maritime - Etienne PAISNEL
65 Boulevard Gambetta - 27000 EVREUX

□ **Je souhaite que la Coordination Rurale m'adresse une attestation de cotisation.**

Signature adhérent